VILLE DE BRUXELLES
Département Urbanisme
Plan et Autorisations
Eco-Conseil

STAD BRUSSEL
Departement Stedenbouw
Plan en Vergunningen
Milieuraadgeving

PV 18 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 24 NOVEMBRE 2006

Présents

VILLE DE BRUXELLES :
P. DECLOUX : Echevin de la Mobilité
M. VERKINDERE : Cabinet de l'Echevin Decloux
P. MAILLET : Cabinet de l'Echevin Decloux
G. HUBRECHT : département Urbanisme - Eco-conseil
P. VAN OBBERGHEN : département Urbanisme - 1er aménagement voiries, trottoirs, espaces verts
A. VAN DEN HOUTE : département Travaux de Voirie
A. BURY : Police Zone Bruxelles-Ixelles/Trafic

EUCG :
R. RZEWNICKI (+ Fietsersbond + GAQ)

LIGUE DES FAMILLES :
J. DEKOSTER

COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + GRACQ :
B. DOEMPKE

NOMO :
L. COVELIERS

FIETSERSBOND :
K. VAN WORTERGHEN

AED :
F. DEPOORTERE

CIAPANOH :
G. DEBONGNIE

EUCG :
T. COOPER

FEDERAUTO :
D. LABOURS

Bd Anspach, 6• 1000 Bruxelles
@ : urb.ecoconseil@brucity.be

Anspachlaan, 6 • 1000 Brussel
@ : urb.milieuraadgeving@brucity.be

☎: 02.279.31.80 - **fax**: 02.279.31.89

1. Approbation du PV de la réunion précédente

PV approuvé moyennant quelques petites remarques :

- point 2 : les informations peuvent se retrouver sur le site intranet de la commission
- point 4 : carrefour bd Charlemagne/Loi : le panneau M2 a été ajouté
  carrefour Joseph II/Charlemagne : le panneau a été commandé, il sera placé d'ici peu de temps
  les ranges-vélos bd Charlemagne ont été remis après travaux
- point 8 : la présence de**s** représentant**s** de la Ville est souhaitée.

2. Contournement Carcoke

La Ville va transmettre un courrier au Ministre Smet, au Port de Bruxelles et aux membres du comité d'accompagnement de l'étude d'incidence. Ce courrier reprendra la position des membres de la commission vélo concernant le passage des cyclistes sur le site : la piste cyclable devrait être continue le long du canal, sans contournement, ou à défaut la piste cyclable devrait être mise en place des deux côtés avec un sas au carrefour.

3. Zone de confort

Les membres de la commission vélo souhaitent que toutes les rues piétonnes soient accessibles aux cyclistes, comme c'est le cas rue Neuve par exemple.
Le collège sortant avait décidé d'interdire l'accès aux cyclistes dans les piétonniers afin de sécuriser un maximum le cheminements des piétons, à l'exception des ICR (rues de Tabora, Marché aux Herbes,…).

Les membres des associations pourraient écrire au nouveau collège pour qu'il approuve l'accès des cyclistes dans toutes les rues piétonnes sauf exceptions justifiées.

4. Avenue F. Roosevelt-aménagement de pistes cyclables

L'aménagement est reporté en 2007, pour raisons budgétaires. C'est le nouveau collège qui traitera ce dossier.

5. Généralisation des sas aux carrefours à feux gérés par la Ville

Le dossier général de l'entreprise de marquage au sol ne permet plus d'exécution de marquages cette année-ci. La volonté existe mais aucun marquage ne pourra être fait avant avril 2007 pour des raisons budgétaires.
Lorsque ces marquages seront effectués, ils seront accompagnés de panneaux de signalisation. Certains feux de signalisation seront pourvus de feux cyclistes.

Les associations cyclistes rappellent qu'il y a lieu de ne pas démultiplier le nombre de panneaux, de feux de signalisation, de marquages.
Les feux de signalisation représentent un obstacle pour les cheminements des cyclistes. Cette problématique a d'ailleurs été relevée par Test Achat.
La mise en place de nouveaux feux de signalisation doit être justifiée (par exemple pour favoriser la circulation des bus via des feux télécommandés).

6. Bilan sur les deux premiers mois de fonctionnement de Cyclocity

Monsieur Van Kerkhove présente le fonctionnement du système Cyclocity. Le système s'est mis en place en moins de 5 mois afin d'être prêt le jour du dimanche sans voiture.
Pour l'instant seul le Pentagone est couvert quasi totalement. Par la suite, ces stations devraient s'étendre en dehors du Pentagone et dans d'autres communes, par exemple à proximité de la gare du Midi.

Après 2 mois d'utilisations, divers constats ont été faits :

- on distingue 3 types d'usagers : les touristes, les navetteurs et les habitants bruxellois.
- la distance moyenne parcourue est de 5km (contre 3km à Lyon).
- le temps d'utilisation est en moyenne de 30 minutes.
- on compte 5000 utilisateurs (+/- 100 personnes/jour) depuis le début de l'opération avec des fréquences plus importantes les vendredis, samedis et dimanches.
- 21.000 km ont été parcourus depuis le début de l'opération.
- 600 abonnements à l'année ont été délivrés.

On peut s'attendre à une baisse de fréquentation pendant les mois d'hiver.

Diverses demandes ont été introduites par des entreprises pour obtenir des abonnements groupés.
Decaux examine la possibilité de prévoir des abonnements combinés avec les transports en commun ou avec les cartes touristiques.
Il serait opportun que le tarif soit proposé à la minute et non à l'heure. Des tarifs préférentiels pourraient aussi être envisagés (familles nombreuses,…).

Depuis le début de l'opération, aucun vol n'a été constaté. Le vandalisme existe mais est moins important que prévu. Un bus Cyclocity circule pour remplacer les vélos défectueux, pour répartir les vélos dans les stations,…

Le choix des pneus pleins n'est pas idéal pour les pavés à Bruxelles. Il faudrait des pneus avec chambres à air comme à Lyon.
Monsieur Van Kerkhove indique que ce problème a été identifié et qu'à terme, les pneus seront changés. A Lyon c'est le contraire. Les pneus avec chambre à air ne conviennent pas aux cyclistes lyonnais qui ont tendance à rouler sur les bordures.

En terme d'information, Decaux rappelle que chaque station est équipée d'une carte reprenant la localisation de toutes les stations Cyclocity.
Le site internet a par ailleurs été adapté au cas de Bruxelles.
L'AED indique également que la prochaine version de la carte cycliste reprendra la localisation des stations Cyclocity (sous réserve de la conformité juridique).

7. Généralisation des parkings vélos dans les écoles

Une étude est en cours afin d'évaluer de manière systématique les besoins en terme de stationnement cycliste pour chaque école.

D'autre part, un appel a été fait auprès des écoles pour le placement de ranges-vélos. 7 à 8 écoles ont répondu à l'appel et le marché des U renversés a tenu compte des besoins de ces écoles.

ACKA va remplacer les anciens modèles de ranges-vélos par des nouveaux. Les anciens modèles seront rachetés par la Ville qui les installera dans les écoles.

8. Vente de vélos volés au marché du Midi

On constate un nombre important de ventes de vélos volés au marché du Midi. Pour être autorisé à vendre des vélos sur le marché, le vendeur doit être équipé d'une carte d'ambulant, sinon sa vente est illégale.
Supprimer le marché ne ferait que déplacer le problème ailleurs. Il serait souhaitable que la police contrôle les vendeurs sauvages.

9. Vélocity 2009 à Bruxelles

Une conférence de presse a lieu le mercredi 29.11.2006 à 14h rue Joseph II pour annoncer la candidature de Bruxelles pour l'évènement Vélocity 2009.

Le 6/12/2006 aura lieu une première réunion de réflexion en vue de créer un groupe de travail.

Divers

Rue de Craetveld : Des plans sont distribués en séance, toutes remarques peuvent être communiquées à Marianne Dandoy. Ce point sera repris à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

SUL : le chiffre de 42% qui a été communiqué la dernière fois en ce qui concerne la couverture du territoire est resté à peu près le même. Seuls quelques nouveaux SUL ont été ouverts depuis la dernière commission. Le reste du territoire (à Laeken et Haren) est prévu pour début 2007. Pour rappel, les SUL du Pentagone sont installés dans le cadre de la mise en zone 30, courant 2007.

Quartier Royal : 3 U renversés ont disparu à proximité du musée de l'Art Ancien et du centre culturel ING, lors des travaux. Il y a lieu de les remettre.

Prochaine réunion de la commission vélo : vendredi 23 février à 9 heures
(à confirmer)